



Association québécoise
des retraité(e)s des secteurs
public et parapublic

LETTRE OUVERTE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 23 juin 2022

Une action rapide doit être envisagée pour que les retraités du Québec continuent de pouvoir vivre leur retraite pleinement

Considérant que l'inflation a atteint 7,7 % au Canada au mois de mai 2022, les gouvernements du Canada et du Québec doivent avoir pour objectif d'indexer les pensions de retraite selon l'inflation.

Selon Statistique Canada, sans calculer le coût de l'essence, l'Indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 6,3 % d'une année à l'autre en mai, après avoir augmenté de 5,8 % en avril.

Le risque de cette inflation, c'est que cette hausse du coût de la vie diminue le pouvoir d'achat des personnes retraitées et qu'elle mette même en danger certains acquis. Étant donné que d'autres revenus de la retraite tels que les investissements personnels ne sont pas indexés, ils sont plus vulnérables au risque d'inflation et souvent ce sont les personnes les plus âgées qui sont les plus touchées étant donné l'espérance de vie qui a considérablement augmenté.

En période d'inflation, comme celle que nous avons connue au cours des derniers mois, je crois qu'il est important que les retraités voient leur pension augmenter autant que les prix des biens et des services à la consommation. L'indexation des retraites sur l'inflation signifie que les pensions de retraite, touchées par les retraités chaque mois, évoluent conjointement avec la hausse des prix.

Prenons l'exemple d'une pension s'élevant à 779,32 \$. Ce montant correspond au montant mensuel moyen payé pour une nouvelle pension de retraite à l'âge de 65 ans en janvier 2022. Si nous tenons compte de la hausse de l'inflation à 7,7 %, la pension versée augmenterait de 60 \$ par mois. Une somme qui n'est pas négligeable !

J'invite les gouvernements à envisager une première hausse des pensions de retraite le plus rapidement possible. Cette mesure de soutien doit concerner tous les types de régimes de retraite.

Il est primordial que les programmes gouvernementaux soient conçus pour suivre l'augmentation des coûts de la vie. Avec l'inflation, la sécurité financière des retraités est menacée. C'est pourquoi, ensemble, nous devons revaloriser toutes les retraites dès maintenant afin de lutter contre l'appauvrissement des retraités.

Paul-René Roy, président
Association québécoise des retraité(e)s
des secteurs public et parapublic (AQRP)